

Image not found or type unknown



CALCUL DES FRAIS DE LICITATION

Par **chapounix**, le **16/02/2013** à **13:53**

Bonjour, j'ai acheté un bien immobilier avec mon amie pendant que nous étions PACSE. Nous nous sommes dépacés en décembre 2010 et j'ai racheté sa part de la maison en octobre 2011. Elle avait 42% du bien et moi 58%. La valeur du bien est estimée à 230000 euros et la part de mon amie à 96600 euros. Je voudrais savoir à combien se monte les frais de notaire comprenant les frais d'émulements, etc...

Merci